

COMMENT FAUT-IL LE DIRE ?

Le 11/04/23 la CGT Finances Publiques exerçait le droit d'alerte pour risques psycho-sociaux. A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue. Il est de la responsabilité directionnelle de la DGFIP et politique de Bruno Le Maire, et Gabriel Attal, de tout mettre en œuvre pour protéger la santé des agents.

MAIS NOUS AVONS DES DIFFICULTÉS À ÊTRE ENTENDUS !

Et pourtant, au plus près du terrain, dans tous les services, les agents vivent mal au travail.



☛ **Les agents de la Haute-Garonne l'ont écrit concernant les SPF :** « malgré notre désaccord de fond sur l'évolution de la Publicité Foncière, et notamment la fusion imposée les années précédentes, nous avons tout fait pour répondre aux exigences de l'administration. Nous y avons mis tout notre savoir-faire et toute notre conscience professionnelle. Il est clair que vous voulez continuer à profiter au maximum de notre expérience et de notre engagement jusqu'à la dernière limite ». Sous couvert de démétropolisation, l'État installe ses personnels dans des territoires soit-disant peu attractifs. Dans les faits, les agents ne suivent pas la mission, sont affectés sur un autre métier et dans la résidence d'arrivée, les postes sont vacants et pourvus en partie par des contractuels ou des stagiaires.

Au final, perte du savoir, perte de l'intérêt du travail et détresse des « *débutants* » qui manquent de sachants.



☛ Le 27 mai, l'intersyndicale des Landes l'a dit au Directeur Général

« Puisque les suppressions de sites et d'emplois sont encore insuffisantes aux yeux de ceux qui nous gouvernent, ils s'attaquent aux missions. A force de se transformer et de se restructurer, la DGFIP est au bord de l'implosion. Alors que les suppressions d'emplois devaient diminuer, le département des Landes supporte encore 11 nouvelles suppressions en 2023, soit un nombre supérieur à l'année précédente. Les arrêts maladies, les burn-out s'accumulent ».

On prend des emplois dans les SIP pour créer des centres de contacts pour ensuite demander au SIP de renforcer les centres de contacts. Ce n'est ni plus ni moins que de l'escroquerie ! Et l'escroquerie continue avec l'implantation des Services d'Appui à la Publicité Foncière. Même motif, même punition. Notre constat fait l'an passé est encore plus d'actualité aujourd'hui : **la perte de sens dans le travail, l'inquiétude dans l'avenir, le fait de devoir toujours travailler dans l'urgence, la crainte de ne pas pouvoir faire face à la charge de travail, le sentiment de ne pas être compris par la hiérarchie font malheureusement partie de notre quotidien.**



☛ **Dans les Bouches du Rhône,** lors de la Formation Spécialisée du 12 juin 2023, la CGT Finances Publiques dénonçait qu'agir en prévention, ce n'est pas agir après coup. Ils dénonçaient les 37 suppressions d'emplois dans les SPF, l'augmentation des objectifs des vérificateurs, l'inadaptation d'Hélios sur les regroupements de mission des SPL.

Salaires bloqués, tassement des grilles indiciaires, inflation, mobilité contrainte ou forcée, dysfonctionnements applicatifs, sous effectif, management délétère – Cf. Guide du changement des AGFIP où la courbe du deuil face à la casse des services est considérée comme un outil, où il est question d'agents « déchirés », « d'agents irréductibles » qu' « il ne faut pas perdre de temps à tenter de les convaincre ». Voici

ce que nous écrit un agent d'un SIP : « Impossible de "DECONNECTER" mentalement en sortant du travail. Ça tourne en boucle dans la tête ». Pour rappel, le dossier judiciaire dans le procès Orange France Télécom indique « une politique d'entreprise visant à déstabiliser les salariés et agents et à créer un climat anxiogène ».

La CGT Finances Publiques a fait inscrire à l'ordre de jour de la formation spécialisée du CSAL DRFIP13 du 4 juillet la question des risques psychosociaux pour les agent.es à l'accueil.

Les collègues sont à cran tandis que la DG cherche à « objectiver la température réelle versus la température ressentie » sur les « flux de masse remontés par service ». La conclusion de la note est édifiante : « Une augmentation de fréquentation au niveau des accueils physiques a bien été constatée : 2,5 millions en 2023 versus 2,2 millions en 2022. Néanmoins, cette hausse de 14 % n'est pas de nature à expliquer / justifier les ressentis « de flux de masse » remontés par les services ».



☛ **Dans les Pyrénées-Orientales**, lors d'un CSA le 12 juin 2023, la CGT Finances Publiques dénonçait les conditions du dialogue social : « *aujourd'hui, seuls les syndicats votent et en cas de vote négatif, le CSA est reconvoqué... et même si le vote est à nouveau une seconde fois unanimement négatif, le projet de l'administration est néanmoins validé. Un 49.3 systématique entre les mains des directeurs* ».

Sujet également préoccupant pour les agents : la nouvelle responsabilité des gestionnaires publics. Le nouveau régime vise à sanctionner celui dont l'action est à l'origine du préjudice. La condamnation peut conduire à des amendes pouvant aller jusqu'à 6 mois de salaires ! On comprend l'émoi de certains collègues ! Sur la responsabilité devant la 7ème chambre de la cour des comptes, la protection fonctionnelle protégerait les agents et la justice serait clémentine envers les cadres non comptables (surtout les B et les C) et elle prendrait même en compte les ordres oraux ?!

La CGT Finances Publiques avait également fait inscrire les nouveautés au Cadastre à l'ordre du jour du CSA, car outre l'impact flagrant à venir des récents mauvais choix de la direction au SPF, la situation du SDIF devient catastrophique avec les nouveaux applicatifs d'une nullité absolue ». Quant à GMBI, avec 4000 e-contacts, on voudrait écœurer les agents du service qu'on ne s'y prendrait pas autrement. « *Au final, un CSA sans surprise où l'arrogance de la directrice est assez inquiétant. Elle ne démord pas que nous ayons les emplois nécessaires (sauf postes vacants) pour le bon fonctionnement des services !* ».



☛ **Dans les Yvelines**, le 23 juin, la CGT Finances Publiques disait à Jérôme Fournel : « *il existe des menaces intérieures qui pèsent sur la santé physique et mentale des agents de la DGFIP : le surmenage causé par les suppressions d'emploi, la perte de sens causée par les nouvelles organisations du travail. La preuve en est, l'augmentation du nombre de suicides liés au travail.*

C'est le sentiment que notre hiérarchie n'est plus à l'écoute. Ce sont les nouvelles applications informatiques, souvent indisponibles et qui ne nous permettent pas d'assurer nos missions sereinement comme nous le souhaiterions ».

☛ **Au niveau national**, la CGT Finances Publiques alerte par tous les moyens depuis plusieurs mois sur le surmenage, la détresse des agents. Lors du CSAR du 16 mai, l'intersyndicale avait réclamé un renouveau du dialogue social : moins descendant, plus constructif et plus à l'écoute des personnels.

ALORS ? COMMENT FAUT – IL LE DIRE ? ... ÇA SUFFIT !!

À la DGFIP, sous prétexte d'austérité et de transformation, les agent.e.s subissent des réductions de moyens et les suppressions d'emplois, qui induisent une augmentation et une intensification du travail, conjuguées à une industrialisation des tâches. La casse des collectifs de travail, l'individualisation des carrières et des rémunérations, l'isolement professionnel sont sources de la montée implacable des troubles musculo-squelettiques, des inaptitudes en tous genres et nombre de pathologies liées à la surcharge de travail et au stress conduisant à la souffrance au travail, jusqu'à des actes dramatiques.

La direction générale nie l'évidence et se cherche des excuses pour expliquer l'explicable.

L'intersyndicale DGFIP a rencontré le Directeur Général.

Les choses doivent changer, les représentants des personnels doivent être écoutés et entendus. Ils attendent la mise en place des propositions qui ont été faites en ce sens sur le dialogue social.